

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank
États financiers
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank («l'Organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits de dons, d'événements d'engagement communautaires et de dons alimentaires, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons, de produits d'événements d'engagement communautaires, de dons alimentaires reçus et distribués, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 septembre 2025 et 2024, de l'actif à court terme au 30 septembre 2025 et 2024 et de l'actif net au 1 octobre 2024 et 2025 et le 30 septembre 2025 et 2024. Par conséquent une opinion d'audit modifiée était exprimé sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2024 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit modifiée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 8 janvier 2026

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

État de la situation financière

30 septembre	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	2 625 539 \$	2 389 557 \$
Placements (Note 2)	17 030 440	14 664 852
Comptes à recevoir	92 926	109 241
Taxes à recevoir	232 712	219 264
Frais payés d'avance	182 201	230 957
Stocks	958 601	812 244
	<u>21 122 419</u>	<u>18 426 115</u>
Actifs affectés (Note 3)	94 320	76 148
Placements à long terme (Note 2)	1 128 752	1 750 375
Immobilisations corporelles (Note 4)	5 838 845	6 405 112
	<u>28 184 336 \$</u>	<u>26 657 750 \$</u>
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	1 207 601 \$	2 196 153 \$
Produits reportés	2 106	34 584
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 5)	1 119 385	1 154 869
Obligation de mise hors service des immobilisations (Note 11)	130 374	124 079
	<u>2 459 466</u>	<u>3 509 685</u>
Engagements contractuels (Note 10)		
Actif net		
Grevé d'affectation externe (Note 3)	94 320	76 148
Investi en immobilisations corporelles (Note 9)	4 589 086	5 126 164
Grevé d'affectation interne - fonds de capital (Note 9)	676 192	585 692
Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation (Note 9)	574 000	774 000
Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement (Note 9)	10 047 492	10 047 492
Non affecté (Note 9)	9 743 780	6 538 569
	<u>25 724 870</u>	<u>23 148 065</u>
	<u>28 184 336 \$</u>	<u>26 657 750 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration:

Trevor White

Trevor White (Jan 8, 2026 10:43:15 EST)

Directeur

Timothy Cullen

Timothy Cullen (Jan 8, 2026 16:48:10 EST)

Directeur

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	Grevé d'affectation externe	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectation interne - Fonds capital	Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation	Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement	Non affecté	2025	2024
Solde, début de l'exercice	76 148 \$	5 126 164 \$	585 692 \$	774 000 \$	10 047 492 \$	6 538 569 \$	23 148 065 \$	21 694 238 \$
Excédent des produits sur les charges	18 172	-	-	-	-	2 558 633	2 576 805	1 453 827
Variation nette des immobilisations corporelles	-	(537 078)	-	-	-	537 078	-	-
Transferts internes approuvés (Note 9)	-	-	90 500	(200 000)	-	109 500	-	-
Solde, fin de l'exercice	94 320 \$	4 589 086 \$	676 192 \$	574 000 \$	10 047 492 \$	9 743 780 \$	25 724 870 \$	23 148 065 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2025	2024
Produits		
Dons	16 771 283 \$	15 661 121 \$
Dons de nourriture (Note 6)	8 251 026	11 074 587
Événements d'engagement communautaires	2 378 840	1 743 667
Subventions	1 884 516	632 913
Dons d'entreprises	1 347 514	978 207
Produit de placements	620 825	772 841
Subventions municipales	475 178	431 980
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	309 424	209 394
	<u>32 038 606</u>	<u>31 504 710</u>
Charges		
Développement et collecte de fonds (Note 7)	3 982 802	3 558 940
Dons de nourriture (Note 6)	8 251 026	11 074 587
Achats de nourriture	9 359 881	9 292 522
Services administratifs (Note 7)	1 641 473	1 583 340
Charges des programmes (Note 7)	7 246 640	6 497 514
	<u>30 481 822</u>	<u>32 006 903</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges des éléments sous-notés	<u>1 556 784</u>	<u>(502 193)</u>
Autres produits		
Gain de change	9 123	1 495
Gain non réalisé sur les placements	<u>1 010 898</u>	<u>1 954 525</u>
	<u>1 020 021</u>	<u>1 956 020</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 576 805 \$</u>	<u>1 453 827 \$</u>

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 576 805 \$	1 453 827 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	974 184	662 623
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(309 424)	(209 394)
Gain non réalisé sur placements	(1 010 898)	(50 486)
Charge d'accrétion	6 295	5 995
	2 236 962	(50 486)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Taxes à recevoir	(13 448)	61 119
Subventions à recevoir	-	99 375
Comptes à recevoir	16 315	(35 141)
Frais payés d'avance	48 756	(60 303)
Stocks	(146 357)	(812 244)
Créditeurs et charges à payer	(988 551)	(269 260)
Apports reportés	(32 478)	21 667
	1 121 199	(1 045 273)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(36 012 484)	(28 861 567)
Produit sur disposition de placements	35 261 242	30 360 446
Acquisition d'immobilisations corporelles	(407 915)	(152 674)
	(1 159 157)	1 346 205
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	273 940	210 954
Augmentation nette de la caisse et des équivalents de trésorerie	235 982	511 886
Encaisse et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	2 389 557	1 877 671
Encaisse et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	2 625 539 \$	2 389 557 \$
Représentés par:		
Encaisse	2 603 436 \$	2 341 212 \$
Cartes-cadeaux	22 103	48 345
	2 625 539 \$	2 389 557 \$

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme	La Banque d'alimentation d'Ottawa (l'Organisme) est un organisme sans but lucratif constitué en société sans capital-action en vertu du loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de l'Organisme est de travailler en partenariat afin de créer une ville plus santé en autonomisant les résidents, en renforçant l'accès à des aliments sains, et en prônant les changements systémiques qui réduisent l'insécurité alimentaire. L'Organisme est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui, en raison même de sa nature, est exemptée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus aux donateurs.
Méthodes comptables	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, les dons de nourriture reçus et distribués et l'affectation des charges.
Comptabilisation des produits	L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui inclut les subventions et dons. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le solde non-amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement de ce financement est enregistré comme produit de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les produits de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et comprennent l'intérêt et les gains et pertes réalisés. Les dons de denrées alimentaires sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont distribués, conformément aux normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net.

La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport, à moins que la juste valeur ne puisse être déterminée, auquel cas les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à leur valeur nominale à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Amélioration locatives	selon la durée du bail
Véhicules	5 ans
Mobilier de bureau et équipement	5-10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Services apportés et matériels et services en nature	<u>Services contribués</u> Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par an pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas constatés dans les états financiers. <u>Nourriture fournie</u> La communauté apporte de la nourriture pendant l'année pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. Les dons de nourriture reçus sont comptabilisés selon les normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada à 3,58 \$ la livre, ce que la direction estime être un reflet raisonnable de la juste valeur.
Encaisse et les équivalents de trésorerie	La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'espèces et de cartes-cadeaux.
Stocks	Les stocks de nourriture achetés sont comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement actuel. Le coût est déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti.
Ventilation des charges	L'Organisme ventile ses charges en fonction des éléments suivants: Salaires et avantages: au prorata du nombre d'heures travaillées pour chaque domaine. Coûts d'occupation: au prorata de la surface de plancher approximative occupée par chaque zone fonctionnelle. Autres charges générales: basé au niveaux d'activités de chaque domaine, sauf pour les coûts directs identifiées par la direction.
Obligation de mise hors service	Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il est encouru à un montant qui correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la durée du État de la situation financière. Cette obligation est ensuite revue à la fin de la durée du État de la situation financière et ajustée en fonction de l'écoulement du temps et de toute révision à la date de mise hors service ou le montant requis pour éteindre l'obligation. Lors de l'évaluation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, un coût de mise hors service correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'actif à long terme. Ce coût est amorti sur la même base que l'actif concerné.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

2. Placements

Les valeurs comptables des placements à court terme se détaillent comme suit:

	2025	2024
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 2,18% à 2,54% (2024 - 1,54% à 5,45%), échéant entre octobre 2025 et novembre 2025 (2024 - octobre 2024 et juillet 2025).	3 794 307 \$	4 967 897 \$
Fonds communs de placement	701 935	1 127 842
Actions ordinaires	11 725 704	10,695,567
Titres étrangers	52,005	52,834
Actions privilégiées	756 489	102 760
	<u>17 030 440 \$</u>	<u>14 664 852 \$</u>

Les valeurs comptables des placements à long terme se détaillent comme suit:

	2025	2024
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 0,5% à 1,5% (2024 - 1,60% à 1,95%), échéant entre septembre 2027 et septembre 2031 (2024 - août 2028 et décembre 2028).	490 344 \$	661 377 \$
Obligations à revenu fixe indexées	638 408	-
Fonds communs de placement canadiens	-	1 088 998
	<u>1 128 752 \$</u>	<u>1 750 375 \$</u>

3. Actif net grevé d'affectation externe

L'actif net grevé d'une affectation externe est constitué d'apports externes qu'un donateur a désignés comme actifs affectés de façon permanente. L'actif net affecté ne peut être dépensé par l'Organisme sans le consentement du donateur. Le revenu annuel tiré de l'actif net affecté peut être dépensé par l'Organisme.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

4. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier de bureau et équipement	1 704 616 \$	1 017 865 \$	1 495 648 \$	760 750 \$
Véhicules	553 524	374 996	374 996	352 442
Améliorations locatives	6 996 067	2 022 501	6 975 646	1 327 986
	<u>9 254 207</u>	<u>3 415 362</u>	<u>8 846 290</u>	<u>2 441 178</u>
Valeur comptable nette		<u>5 838 845 \$</u>		<u>6 405 112 \$</u>

5. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. L'amortissement des apports reportés est comptabilisé comme produit dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	1 154 869 \$	1 153 309 \$
Plus: apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	273 940	210 954
Moins: amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(309 424)</u>	<u>(209 394)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 119 385 \$</u>	<u>1 154 869 \$</u>

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

6. Dons de nourriture

L'Organisme reçoit des dons en nature de la part d'industries / d'entreprises, de partenaires communautaires, et du grand public. La direction a estimé que le montant total des dons alimentaires en nature est d'environ 2,31 millions de livres (2024 - 3,13 millions de livres) pour l'exercice terminé le 30 septembre 2025.

Selon les normes nationales établies par Banques alimentaires Canada, l'équivalent monétaire d'une livre de dons alimentaires est de 3,58 \$. La direction utilise ce taux comme base pour déterminer la valeur des dons alimentaires en nature. Ces dons alimentaires en nature sont reflétés dans l'état des résultats de l'année reçus à titre de produits et de charges.

7. Charges

	2025	2024
Charges des programmes		
Salaires et avantages sociaux	2 907 983 \$	2 806 921 \$
Frais d'occupation	958 415	1 011 593
Frais de livraison de nourriture	297 215	311 631
Projets d'innovation et communautaires	1 755 768	1 385 253
Amortissement des immobilisations corporelles	798 830	536 725
Autre	528 429	445 391
	<u>7 246 640 \$</u>	<u>6 497 514 \$</u>
Développement et collecte de fonds		
Collecte de fonds et promotion	2 551 353 \$	2 416 501 \$
Salaires et avantages sociaux	1 153 166	939 915
Amortissement des immobilisations corporelles	87 677	53 010
Autre	190 606	149 514
	<u>3 982 802 \$</u>	<u>3 558 940 \$</u>
Services administratifs		
Salaires et avantages sociaux	981 291 \$	922 399 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	87 677	72 889
Autre	572 505	588 052
	<u>1 641 473 \$</u>	<u>1 583 340 \$</u>

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

8. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit car tous ses comptes bancaires sont détenus avec une institution financière et les dépôts sont seulement assurés jusqu'à 100 000 \$.

Il n'y a pas de changement significatif du risque de crédit par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'Organisme à un risque de juste valeur, car la juste valeur fluctue en sens inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

Il n'y a pas de changement significatif du risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Risque de prix autre

L'Organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement et de placements en actions.

L'Organisme assure la gestion du risque de prix autre en répartissant les actifs et en maintenant un portefeuille adéquatement diversifié en fonction du critère géographique et celui du secteur d'activités.

Il y a une augmentation du risque de prix par rapport à l'année précédente en raison de la croissance du solde des placements de l'Organisme.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

9. Affectations d'origine interne grevant l'actif net

Le Conseil d'administration de l'Organisme approuve les montants à restreindre à l'interne pour le fonds de fonctionnement, le fonds d'innovation et le fonds d'investissement.

Fonds de fonctionnement à affectation interne

Ce fonds représente une réserve financière créée par le Conseil d'administration à être utilisé en cas d'urgence imprévues. Il offre à l'Organisme la flexibilité et la stabilité nécessaires pour faire face à des circonstances imprévues ou à des défis financiers sans perturber ses opérations.

Fonds d'innovation à affectation interne

Le Conseil d'administration a mis de côté ce fonds pour financer des initiatives stratégiques et soutenir des projets d'innovation axés sur la communauté qui sont alignés avec la mission de l'Organisme. Durant l'exercice, le conseil a approuvé un transfert de 200 000 \$ du Fonds d'innovation à affectation interne à l'actif net non affecté.

Fonds d'investissement à affectation interne

Ce fonds est établi par le Conseil d'administration pour soutenir les projets et plans de capital futurs. Il garantit que l'Organisme est prête à investir dans l'infrastructure, l'équipement ou d'autres besoins en capital important qui sont alignés avec ses objectifs stratégiques. Durant l'exercice, le conseil a approuvé un transfert de 90 500 \$ de l'actif net non affecté au Fonds d'investissement à affectation interne.

Fonds non affecté

Ce fonds représente les ressources disponibles pour les opérations générales et les activités commerciales. Il n'est soumis à aucune restriction et peut être utilisé à la discrétion de l'Organisme pour soutenir ses activités continues, ses programmes et ses besoins opérationnels.

Investi dans les immobilisations corporelles

L'actif net investi dans des immobilisations corporelles représente le montant que l'Organisme a investi de ses propres fonds dans ses actifs. Le montant correspond à la valeur comptable net des immobilisations corporelles moins les montants financés au moyen des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et moins l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles.

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

Notes complémentaires

30 septembre 2025

10. Engagements contractuels

L'Organisme loue des locaux au montant de 64 028 \$ par mois en vertu de baux courants et futurs venant à échéance en janvier 2033. Les loyers futurs totaux sont de 6 601 287 \$, et les paiements prévus pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2026	867 614 \$
2027	867 614
2028	899 452
2029	915 371
2030	915 371
	4 465 422 \$

11. Obligation de mise hors service

L'obligation de mise hors service d'immobilisations est une obligation associée aux locaux de bureaux, où l'Organisme est chargé de remettre les locaux loués à l'état de construction de base à la fin de la durée bail. À la fin de l'exercice, une obligation de 130 374 \$ (2024 - 124 079 \$) a été comptabilisée à l'état de la situation financière sur la base de la meilleure estimation de la direction. Cependant, le montant total de l'obligation peut être sujet à changement en raison de l'évolution des coûts. L'amplitude du changement potentiel reste inconnue jusqu'à ce que la restauration ait lieu.
